



Première information du canton de Berne dans le domaine de l'asile et des réfugiés

Curriculum-cadre pour la mise en œuvre du mandat d'information par les partenaires régionaux

Publié par la division Asile de l'Office de l'intégration et de l'action sociale de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne
Version 3 : septembre 2021

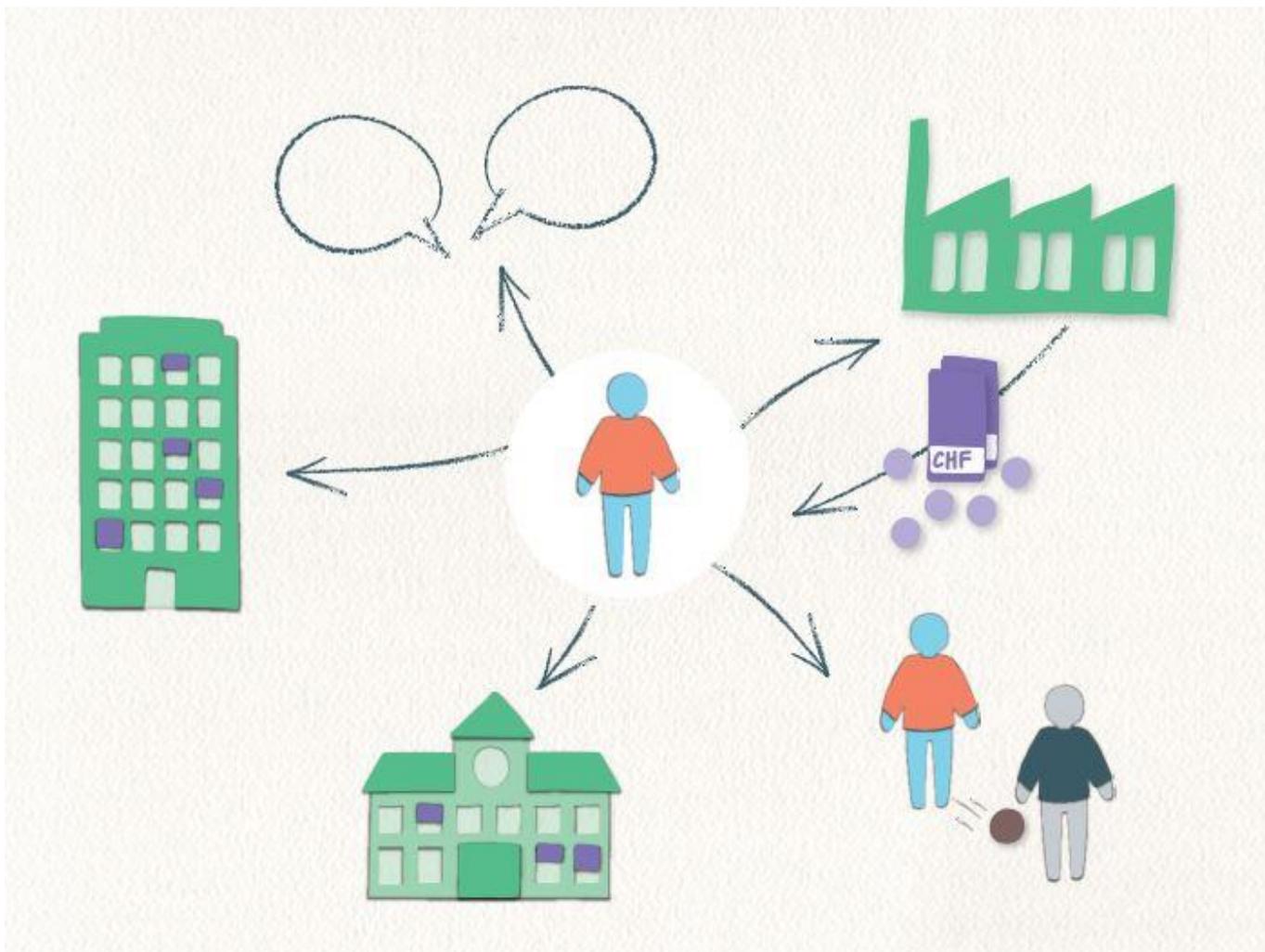


Image : DSSI

Contenu

1.	Liste des abréviations	2
2.	Structure et caractère contraignant	3
3.	Remarques sur l'organisation des mesures d'information	4
4.	Objectifs premiers	4
5.	Objectifs d'apprentissage, contenus et ressources par domaine	6
	Domaine « Droits et obligations »	6
	Domaine « Logement et voisinage »	10
	Domaine « Santé »	14
	Domaine « Travail »	21
	Domaine « Formation »	24
	Domaine « Finances et achats »	25
	Domaine « Communication et usages »	29
	Domaine « Enfants et éducation », seulement pour les (futurs) parents	31
	Domaine « Apprendre à connaître le canton et sa région »	34
	Domaine « Transports publics et privés »	36
	Domaine « Sport et loisirs »	38
	Domaine « Informatique et acquisition d'informations »	40
	Domaine « Intégration »	42
	Domaine « Etat et politique »	43

1. Liste des abréviations

APEA	Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte
BKSE	Conférence bernoise d'aide sociale et de protection de l'enfant et de l'adulte
BPA	Bureau de prévention des accidents
CFF	Chemins de fer fédéraux
CRS	Croix-Rouge suisse
Cst.	Constitution fédérale
DSSI	Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
LAAR	Loi du 3 décembre 2019 sur l'aide sociale dans le domaine de l'asile et des réfugiés
LASoc	Loi du 11 juin 2001 sur l'aide sociale
N/AP/R	Requérant-e-s d'asile, personnes admises à titre provisoire et réfugié-e-s reconnu-e-s
OAAR	Ordonnance du 20 mai 2020 sur l'aide sociale dans le domaine de l'asile et des réfugiés
OCA	Office de consultation sur l'asile
OFSPPO	Office fédéral du sport
OIAS	Office de l'intégration et de l'action sociale du canton de Berne
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
TIC	Technologies de l'information et de la communication

Première information du canton de Berne dans le domaine de l'asile et des réfugiés : curriculum-cadre

2. Structure et caractère contraignant

Le présent curriculum-cadre a été élaboré par le bureau régional de Berne de l'Entraide Protestante Suisse (EPER), sur mandat de l'OIAS de la DSSI. Il a été conçu pour servir d'outil aux partenaires régionaux et est destiné à les aider à mettre en œuvre le mandat d'information qui leur a été confié s'agissant du processus d'intégration et de l'encadrement des N/AP/R qui leur sont attribué-e-s.

Dans un premier temps, les partenaires régionaux transmettent ces informations aux N/AP/R lors des deux journées de première information auxquelles ces personnes doivent participer dans les deux semaines à compter de leur attribution lorsqu'elles sont âgées de 16 ans et plus. Neuf domaines ont été définis dans la description de l'adjudication du marché aux partenaires régionaux : ils doivent impérativement être traités à cette occasion. Comme leur nom l'indique, ces journées sont des journées de première information et non d'approfondissement. Dans un second temps, les partenaires régionaux sont tenus d'informer les personnes qu'ils encadrent d'autres aspects de la vie en Suisse, ce qui a également été défini dans les documents d'appel d'offres. Il convient ainsi de déterminer les sujets nécessitant d'être approfondis ainsi que le moment opportun pour les aborder en fonction des différentes personnes. Le curriculum-cadre couvre ces deux points qui font partie du mandat d'information.

Le chapitre 3 contient des indications essentielles qui peuvent être utilisées pour la préparation et la mise en œuvre des journées de première information et dans le cadre d'autres mesures d'information. Celles-ci ont un rôle d'incitation et sont basées sur l'expérience de longue date de l'EPER, qu'elle a acquise lors des cours destinés aux AP et aux R sur la vie en Suisse (programme Info Suisse, 2010-2020, financé par la DSSI).

Le chapitre 4 décrit ensuite les principaux objectifs du mandat d'information qui s'appliquent à tous les domaines et qui servent de ligne directrice à la planification de sa mise en œuvre.

Le chapitre 5 comprend les objectifs d'apprentissage, les contenus et les ressources pour tous les domaines qui ont été fixés par la DSSI. Les sous-domaines à aborder obligatoirement lors des deux journées de première information sont en **gras**. Les autres concernent les informations pertinentes pour l'encadrement. Pour chaque sous-domaine, du contenu ainsi que des objectifs d'apprentissage ont été définis et des ressources mises à disposition. Une partie de ces ressources englobe du matériel qui peut être distribué aux personnes et qui a été sélectionné en tenant compte du contexte de placement et du groupe cible en termes de complexité et de volume. Dans la mesure du possible, le matériel plurilingue a été privilégié. Le reste des ressources est une liste de liens qui peuvent servir de base lors de la phase de préparation ou lors de recherches. Ces liens ne peuvent pas être transmis directement aux personnes encadrées et ne sont généralement pas disponibles dans leur langue maternelle.

Remarque : le chapitre 4 contient des liens vers la plateforme www.hallo-aargau.ch, disponible en 15 langues. Le contenu est relatif au canton d'Argovie, mais est en bonne partie également pertinent pour celui de Berne. La plateforme www.hallo-bern.ch sera mise à disposition dans plusieurs langues courant 2021. Son contenu sera semblable à celle du canton d'Argovie. Dès qu'elle sera disponible, les liens de ce document seront mis à jour.

3. Remarques sur l'organisation des mesures d'information

Lors de l'organisation des mesures d'information visant à l'application du curriculum-cadre, nous recommandons de respecter les principes essentiels de la formation des adultes. Ceux-ci s'adaptent particulièrement au travail effectué avec des groupes qui sont très hétérogènes en termes de connaissances préalables, de capacités d'apprentissage et de conditions culturelles ou sociales.

- S'adapter au public : les thèmes ont été conçus pour qu'ils soient adaptés à l'univers des participant-e-s. Ils leur montrent comment obtenir par eux-mêmes des informations complémentaires. Des références concrètes et locales sont faites le plus souvent possible.
- Axer sur la pratique : l'accent est mis sur la réalisation de tâches quotidiennes et pertinentes pour les personnes. Celles-ci sont, dans la mesure du possible, élaborées et pratiquées ensemble pendant le cours.
- Simplifier : les liens et contenus complexes sont réduits à l'essentiel et le matériel est choisi en fonction.
- Opter pour des formes de travail et des méthodes variées : en fonction de la pertinence des contenus, des méthodes et des formes de travail différentes et adaptées aux expériences d'apprentissage sont utilisées afin de permettre à chacun de développer son aptitude à apprendre par soi-même.
- Apprendre de manière autonome : des conseils et astuces pour apprendre et approfondir les contenus par soi-même sont donnés.

Tous les principes ne peuvent pas être mis en œuvre de la même façon. Ainsi, les personnes encadrées n'ont guère la possibilité de mettre en pratique le programme des deux journées de première information (axer sur la pratique) puisque le temps mis à disposition est insuffisant. En revanche, il est possible de veiller à simplifier la méthodologie et les ressources sélectionnées et à les adapter au public.

4. Objectifs premiers

Les objectifs premiers découlent des documents de l'appel d'offres pour la recherche de partenaires régionaux dans le domaine de l'asile et des réfugiés et portent sur la mise en application du mandat correspondant par les partenaires régionaux. Ils s'appliquent à tous les domaines décrits ci-dessous et constituent les fils conducteurs de la planification et de la réalisation des mesures d'information :

Les N/AP/R de 16 ans et plus :

- ont participé aux deux journées de première information dans les deux semaines à compter de leur attribution,
- sont informé-e-s sur leur nouvelle situation, sur leurs droits et sur leurs devoirs,
- sont informé-e-s sur le processus d'intégration et sur les attentes mutuelles quant aux prestations à fournir et celles à disposition,
- disposent des informations nécessaires pour affronter le quotidien de manière autonome,
- connaissent les établissements publics importants et les offres d'intégration de leur région.

Conformément à l'article 4 de la loi du 3 décembre 2019 sur l'aide sociale dans le domaine de l'asile et des réfugiés (LAAR, RSB 861.1), les N/AP/R contribuent activement à leur intégration et priorisent en particulier les points suivants :

- apprendre une langue officielle,
- subvenir à leurs besoins par leurs propres moyens aussi vite que possible,
- acquérir la formation nécessaire pour participer à la vie économique, sociale et culturelle,
- respecter la sécurité et l'ordre publics ainsi que les valeurs de la Constitution fédérale,
- coopérer avec l'ensemble des autorités et institutions.

Les ressources et les informations utiles contenues dans le présent document ont pour vocation d'aider les partenaires régionaux, le canton ainsi que les N/AP/R à atteindre ces objectifs.

5. Objectifs d'apprentissage, contenus et ressources par domaine

Les sous-domaines à traiter obligatoirement lors des journées de première information sont en gras dans l'aperçu suivant. Les objectifs d'apprentissage obligatoires sont marqués d'une croix (X) dans la colonne prévue à cet effet. La plupart des domaines seront approfondis au cours de l'encadrement des personnes concernées, lors des cours de compétences clés ainsi que dans le cadre du coaching professionnel. En raison du temps limité des journées de première information, il n'est pas attendu que les domaines soient traités de manière exhaustive. La liste des ressources est, au besoin, un moyen d'accéder à des informations complémentaires. Les partenaires régionaux sont libres de transmettre ces informations comme bon leur semble. Tous les domaines n'ont pas la même importance pour tous les N/AP/R. Le domaine « Enfants et éducation » ne concerne, par exemple, que les (futurs) parents.

Domaine « Droits et obligations »			
Sous-domaines	Objectifs d'apprentissage et consignes pour première information	Contenus	Ressources
Egalité et rôle des genres	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les principes d'égalité entre les femmes et les hommes. - Les N/AP/R connaissent les droits et les obligations découlant du mariage et du partenariat. - Les N/AP/R connaissent les règles de savoir-vivre et les usages au quotidien (voir domaine Communication et usages) 	<ul style="list-style-type: none"> - Principe juridique relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la famille, dans le domaine de la formation et dans le monde du travail - Obligations liées au mariage ou au partenariat : accord commun portant sur la répartition des tâches, contribution commune à l'entretien de la famille, exercice de l'autorité parentale conjointe - Manières de saluer, habitudes vestimentaires, sphère privée 	<ul style="list-style-type: none"> - Art. 8 Cst. : www.fedlex.admin.ch > Recueil systématique > 1 Etat - Peuple - Autorités > 10 Constitution fédérale > <u>101 Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999</u> - Mémento sur le mariage en Suisse en 15 langues www.bj.admin.ch > Société > Etat civil > Mémentos > <u>Mariage</u> - Panneau d'information sur la société suisse, disponible en 4 langues : stadt-zuerich.ch/aoz > Verständigung & Soziale Integration > Erstinformation > Info-Plakate: <u>Swiss Skills</u> - Dépliant illustrant les convenances, en allemand uniquement : www.disg.lu.ch/-/media/DISG/Dokumente/Publicationen/Flyer_Grundregeln_fuer_das_Zusammenleben.pdf?la=de-CH

<p>Racisme, discrimination</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent le droit fondamental à être protégé contre la discrimination et savent qu'il est valable pour tout le monde en Suisse. - Les N/AP/R savent que les actes et les propos racistes sont interdits dans l'espace public en Suisse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Interdiction de discriminer quiconque selon l'art. 8 Cst. - Norme pénale contre le racisme, art. 261bis du Code pénal suisse 	<ul style="list-style-type: none"> - Art. 8 Cst. : www.fedlex.admin.ch > Recueil systématique > 1 Etat - Peuple - Autorités > 10 Constitution fédérale > <u>101 Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999</u> - Art. 261bis du Code pénal suisse : fedlex.admin.ch > Recueil systématique > 3 Droit pénal - Procédure pénale – Exécution > 31 Droit pénal ordinaire > <u>311.0 Code pénal suisse du 21 décembre 1937</u> - Service de consultation <i>Berner Rechtsberatungsstelle für Menschen in Not</i> : www.rechtsberatungsstelle.ch/fr/ - Offre d'information et de conseil « Gemeinsam gegen Gewalt und Rassismus » (agissons ensemble contre la violence et le racisme), en allemand uniquement : www.gggfon.ch
<p>Procédure d'asile</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R sont informés des prochaines étapes de la procédure d'asile. - Les N/AP/R connaissent leurs droits et leurs devoirs pendant la procédure ainsi que les délais importants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Procédure élargie, déroulement de la procédure en fonction du statut. - Etapes de la procédure et les durées, délais de recours - Obligation de collaborer et conséquence de la violation de cette obligation selon la loi sur l'asile (LAsi) 	<ul style="list-style-type: none"> - Information du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) concernant la procédure d'asile : www.sem.admin.ch > Asile / Protection contre la persécution > <u>La procédure d'asile</u> - Loi du 26 juin 1998 sur l'asile (LAsi) : fedlex.admin.ch > Recueil systématique > 1 Etat - Peuple - Autorités > 14 Droit de cité. Etablissement. Séjour > <u>142.31 Loi du 26 juin 1998 sur l'asile</u>
<p>Assurances sociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les principales caractéristiques du système des assurances sociales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Système des trois piliers - AVS/AI : financement par l'employé et l'employeur, prestations d'assurances, numéro AVS - Loi fédérale du 25 juin 1982 sur la prévoyance professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Brochure de l'OFAS « Assurances sociales : Séjour en Suisse et départ » disponible en 12 langues : www.sem.admin.ch > Publications & services > Publications > Assurances sociales - Site du canton d'Argovie, onglet « Sécurité sociale », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch¹ - Brochure du SEM « Bienvenue en Suisse » disponible en 12 langues, en particulier le chapitre « Assumer les

¹ La plateforme plurilingue du canton de Berne www.hallo-bern.ch, dont le contenu se basera sur celle du canton d'Argovie, devrait être accessible en 2021. Les liens de ce document seront mis à jour d'ici la fin de l'année.

	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R savent à partir de quand ils doivent payer des cotisations aux assurances sociales et que celles-ci sont déduites du salaire. - Les N/AP/R connaissent sommairement les prestations. AVS/AI/APG/AC et les conditions à remplir pour en bénéficier. - Les N/AP/R connaissent la procédure en cas de changement de poste ou de départ définitif de la Suisse. 		<p>vieillesse, survivants et invalidité (LPP) : financement par l'employé et l'employeur, prestations, certificat de prévoyance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Allocations pour perte de gain (APG) : congé maternité 	<p>responsabilités en commun – Sécurité sociale et santé » : sem.admin.ch > Publications & services > Publications > Bienvenue en Suisse</p>
<p>Système d'aide sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les caractéristiques de leur régime de l'aide sociale, qui dépend de leur statut. - Les N/AP/R savent s'ils ont droit à l'aide sociale et connaissent leurs droits. - Les N/AP/R connaissent leurs 	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Principe de subsidiarité - Objectifs de l'aide sociale - Mesures d'aide sociale - Droits des bénéficiaires : droit aux prestations, droit d'être entendu, droit de demander des renseignements et droit d'être informé - Obligations des bénéficiaires : donner des renseignements conformes à la vérité, respecter les directives, accepter un travail réputé convenable, 	<ul style="list-style-type: none"> - Manuel de la BKSE, fiches sur la subsidiarité, sur les droits et les devoirs ainsi que sur les réductions : www.handbuch.bernerkonferenz.ch/fr/home/ - Recueil des lois bernoises : www.belex.sites.be.ch/ : LASoc (RSB 860.1) ; LAAR (RSB 861.1) ; OAAR (RSB 861.111) - Brochure d'information à l'intention des N, AP et R disponible en plusieurs langues : www.asyl.sites.be.ch > Documents > Formulaires et aide-mémoire > Réglementations cantonales : l'essentiel en bref

	<p>obligations en tant que bénéficiaires de l'aide sociale ainsi que celles liées à leur intégration.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les conséquences en cas de violation de leurs obligations ou de dénuement découlant de leur propre faute. 	<p>X</p>	<p>participer aux mesures d'intégration et éviter, supprimer ou amoindrir le dénuement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectifs d'intégrations fixés à l'art. 4 LAAR - Sanction en cas de violation ou de dénuement découlant de leur propre faute : réduction ou suspension de l'aide matérielle, durée et ampleur de la réduction, procédure en cas de sanction, droit d'être entendu, caractère contestable des décisions 	
<p>Services de conseil</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les principaux services de conseil du canton pour les questions liées au droit, à l'asile, aux assurances sociales et à la discrimination. 		<ul style="list-style-type: none"> - Service de consultation <i>Berner Rechtsberatungsstelle für Menschen in Not</i> - Services de conseil pour les personnes victimes de racisme dans le canton de Berne - Antennes d'intégration 	<ul style="list-style-type: none"> - Service de consultation <i>Berner Rechtsberatungsstelle für Menschen in Not</i> : www.rechtsberatungsstelle.ch/fr/ - Adresses des antennes d'intégration pour les personnes victimes de discrimination : be.ch/dssi > Migration/Intégration > Migrants et migrants > <u>Protection contre la discrimination</u> - Antennes d'intégration : be.ch/dssi > Migration/Intégration > Migrants et migrants > <u>Conseils</u>

Domaine « Logement et voisinage »			
Sous-domaines	Objectifs d'apprentissage et consignes pour première information	Contenus	Ressources
Recherche de logement	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les conditions pour quitter le centre d'hébergement. - Les N/AP/R savent dans quelle situation et à quelles conditions le partenaire régional les aide à trouver un logement individuel. - Les N/AP/R savent qu'il existe des prescriptions légales en matière d'aide sociale concernant les frais de logements. - Les N/AP/R connaissent la procédure habituelle en cas de recherche de logement et savent quand prudence est requise. 	<ul style="list-style-type: none"> X - Réglementation relative à l'hébergement conformément aux art. 40 ss OAAR X - Aide du partenaire régional pour la recherche de logement, conditions - Limites de loyer, frais de logements excessifs - Recherche en ligne et dans les journaux - Offres de logements frauduleuses - Visites de logements, formulaires de postulation et questions permises - Commande d'un extrait du registre des poursuites (au guichet ou en ligne) 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil des lois bernoises : www.belex.sites.be.ch/ : OAAR (RSB 861.111) - Manuel de la BKSE, fiches sur le loyer : www.handbuch.bernerkonferenz.ch/fr/home/ - Brochure « Le logement en Suisse », disponible en 18 langues : bwo.admin.ch > Le logement aujourd'hui > Brochure « Le logement en Suisse » - Site du canton d'Argovie, onglet « Vivre », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch - Information de la Prévention Suisse de la Criminalité sur la fraude à la commission sur un bien immobilier : www.skppsc.ch/fr/fraude-a-la-commission-sur-un-bien-immobilier/ - Notice relative aux questions permises lors d'une postulation pour un logement, en allemand uniquement : www.mieterverband.ch/dam/jcr:5b656f30-ac4c-4e4f-8b65-b7729479d7ee/Merkblatt_Datenschutz.pdf - Offices des poursuites et des faillites : www.jgk.be.ch > La Direction > Organisation > Offices des poursuites et des faillites - Panneau d'information l'association AOZ de Zurich sur le thème de l'hébergement, disponible en 4 langues : stadt-zuerich.ch/aoz > Verständigung & Soziale Integration > Erstinformation > Info-Plakate: Swiss Skills

	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R savent où et comment commander un extrait du registre des poursuites. 		
Louer un logement	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les principaux droits et les principales obligations en tant que locataire. - Les N/AP/R connaissent l'essentiel du contenu du contrat de bail. - Les N/AP/R savent qu'il est judicieux pour les locataires de contracter une assurance responsabilité civile. - Les N/AP/R savent que leur déménagement doit être annoncé dans les 14 jours à la commune. - Les N/AP/R connaissent les listes de contrôle pour le déménagement et savent ce qu'ils 	<ul style="list-style-type: none"> - Obligations des locataires : paiement du loyer et des charges dans les délais, devoir de diligence, respect du règlement interne (bruit, propreté, etc.) - Droits des locataires : logement propre et en bon état à l'arrivée, réparations et entretien du logement, adaptation du loyer - Contenu et composantes du contrat de bail : parties prenantes, objet loué, locaux annexes, durée du contrat, délai de résiliation, montant du loyer et des charges, dépôt de garantie, règlement interne - Remise des clés (procès-verbal, liste des défauts) - Assurance responsabilité civile - Déménagement : listes de contrôle, annonce du départ ou de l'arrivée auprès de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Brochure « Le logement en Suisse », disponible en 18 langues : bwo.admin.ch > Le logement aujourd'hui > Brochure « Le logement en Suisse » - Site du canton d'Argovie, onglet « Louer un appartement », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch - Site de l'association suisse des locataires, informations sur les contrats de bail, en allemand uniquement : www.mieterverband.ch > Mietrecht & Beratung > Ratgeber Mietrecht > Top-Themen > Mietvertrag - Site du canton d'Argovie, onglet « Assurance responsabilité civile privée », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch - Site de l'association suisse des locataires, informations sur la remise du logement, en allemand uniquement : www.mieterverband.ch > Mietrecht & Beratung > Ratgeber Mietrecht > Top-Themen > Wohnungsabgabe & Protokoll - Site de l'association suisse des locataires, informations sur le déménagement et l'emménagement, en allemand uniquement : www.mieterverband.ch > Mietrecht & Beratung > Ratgeber Mietrecht > Top-Themen > Auszug - Informations importantes relatives au déménagement et liens utiles : www.ch.ch > Plan du site > Déménagement - Service de réexpédition du courrier de la Poste : www.post.ch/fr > Réception > Annoncer un déménagement > Changement d'adresse

	doivent entreprendre pour la distribution du courrier.		- Inscription du nom sur la boîte aux lettres, réexpédition du courrier	
Télévision, internet, téléphone	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les offres de téléphone, d'internet et de télévision. - Les N/AP/R sont informés sur la redevance radio-télévision et savent qui est assujetti à cette taxe. - Les N/AP/R sont informés sur les pratiques frauduleuses par téléphone ou en ligne 		<ul style="list-style-type: none"> - Différents fournisseurs de prestations, comparaison des prix - Redevance radio-télévision - Pratiques frauduleuses : abonnement-piège, hameçonnage 	<ul style="list-style-type: none"> - Comparaison de prix entre les opérateurs de télécommunication : fr.comparis.ch/telecom - Site du canton d'Argovie, onglet « TV / Internet / Téléphone », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch - Phishing et abonnements-pièges : l'appât derrière les bons d'achat : www.skppsc.ch > Blog > Phishing et abonnements-pièges : l'appât derrière les bons d'achat - Bande dessinée en ligne publiée par l'Office fédéral de la communication et disponible en 8 langues : www.websters.swiss > Les histoires > Saison 1 - Les petites histoires d'internet > L'abo-piège
Ménage, électricité, eau, déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R savent que l'électricité, l'eau, le gaz et le mazout sont facturés en fonction de la consommation. - Les N/AP/R connaissent les astuces pour gérer leur ménage de manière économique et écologique. - Les N/AP/R savent comment et pourquoi 		<ul style="list-style-type: none"> - Décompte des charges avec acomptes et décompte final annuel en fonction de la consommation - Chauffage : température idéale, bonne aération, prévention contre la moisissure - Utilisation parcimonieuse de l'eau et de l'électricité - Tri des déchets, possibilités d'évacuation dans la région 	<ul style="list-style-type: none"> - Astuces de la société Energie Wasser Bern (ewb) pour économiser du chauffage, en allemand uniquement : www.ewb.ch > Nachhaltigkeit > Energieeffizienz > Spartipps beim Heizen - Astuces de la société ewb pour économiser de l'électricité, en allemand uniquement : www.ewb.ch > Nachhaltigkeit > Energieeffizienz > Strom sparen - Astuces de la société ewb pour un emploi parcimonieux de l'eau, en allemand uniquement : www.ewb.ch > Nachhaltigkeit > Energieeffizienz > Wasser sparen - Fiche d'information de la ville de Berne « Aérer correctement », disponible en 12 langues : www.migesplus.ch > Afficher toutes les publications > Logement > Fiche d'information > Aérer correctement

	<p>les déchets sont triés et connaissent les possibilités locales d'évacuation des déchets.</p>			<ul style="list-style-type: none"> - Brochure de l'Office fédéral de la santé publique « Moisissures dans les habitations », disponible en 8 langues : www.migesplus.ch > Afficher toutes les publications > Logement > Brochure > Moisissures dans les habitations - Dépliant illustré de la ville de Berne sur les déchets et la vie en communauté, traduit en 12 langues : bern.ch > Themen > Ausländerinnen und Ausländer > Integration und Migration > Zusammenleben - Informations illustrées et interactives sur le tri des déchets et le recyclage : www.energie-environnement.ch > Vie quotidienne > Déchets / recyclage
<p>Voisinage, conflits</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les principales règles pour vivre en bonne cohabitation avec le voisinage. - Les N/AP/R savent quoi faire en cas de conflit avec le voisinage. - Les N/AP/R connaissent les autorités régionales de conciliation en cas de conflit avec le bailleur. 	<p>X</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Règlement interne comme base pour la vie en communauté - Principales règles pour la vie en communauté avec le voisinage - Rôle de la conciergerie - Conflits avec les voisins, la régie ou le bailleur - Offre de conseils des autorités de conciliation 	<ul style="list-style-type: none"> - Brochure « Le logement en Suisse », disponible en 18 langues : bwo.admin.ch > Le logement aujourd'hui > Brochure « Le logement en Suisse » - Dépliant illustré de la ville de Berne sur les déchets et la vie en communauté, traduit en 12 langues : bern.ch > Themen > Ausländerinnen und Ausländer > Integration und Migration > Zusammenleben > Flyer mit Informationen in 12 Sprachen - Site de l'association suisse des locataires, informations sur la procédure à suivre en cas de conflit avec le voisinage, en allemand uniquement : www.mieterverband.ch/mv/mietrecht-beratung/ratgeber-mietrecht/top-themen/nachbarn-hausordnung.html - Adresses et prestations des autorités de conciliation : www.justice.be.ch > La justice > Organisation > Juridiction civile > Qui sommes-nous? > Autorités de conciliation

Domaine « Santé »				
Sous-domaines	Objectifs d'apprentissage et consignes pour première information	Contenus	Ressources	
Système de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les caractéristiques du système de santé. 	X	<ul style="list-style-type: none"> - Régime de l'assurance-maladie obligatoire - Financement des soins de base par les caisses-maladie et participation aux coûts des assurés - Traduction dans le secteur de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Guide de santé pour la Suisse, disponible en 18 langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Guide de santé > Guide de santé pour la Suisse
Soins médicaux en cas de maladie, accident ou urgence	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R savent à qui ils doivent s'adresser en cas de maladie, d'accident ou d'urgence. - Les N/AP/R connaissent la procédure en cas de visite chez le médecin, chez le dentiste ou à l'hôpital. 	X	<ul style="list-style-type: none"> - Malade, que faire ? - Médecin de famille, pédiatre, dentiste, spécialistes, médecin d'urgence, hôpitaux : des compétences différentes - Qu'est-ce qui est considéré comme une urgence ? - Procédure et numéros d'urgence - Prise et annulation de rendez-vous - Droits et obligations de la patientèle 	<ul style="list-style-type: none"> - Guide de santé pour la Suisse, disponible en 18 langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Guide de santé > Guide de santé pour la Suisse - Dossier didactique sur la santé de l'Office fédéral de la santé (OFSP) : www.bag.admin.ch/fr > Stratégie & politique > Stratégies nationales en matière de santé > Egalité des chances en matière de santé > Renforcer les compétences en santé des personnes défavorisées > Dossier didactique sur la santé - Site du canton d'Argovie, onglet « Soins médicaux », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch
Pharmacies, conseil	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent le rôle des pharmacies et savent qu'on peut y obtenir des conseils. 		<ul style="list-style-type: none"> - Pharmacies : points de vente des médicaments et des génériques (vente libre ou sur ordonnance) - Dossier du patient 	<ul style="list-style-type: none"> - Guide de santé pour la Suisse, disponible en 18 langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Guide de santé > Guide de santé pour la Suisse

	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent d'autres centres en cas de question en lien avec la santé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils en pharmacie - Services de conseils pour les questions en lien avec la santé (voir également sous-domaines suivants) 	<ul style="list-style-type: none"> - Brochure « Bienvenue dans le canton de Berne », disponible en 13 langues : Migration/Intégration > Publications > <u>Matériel d'information</u> - Conseil et autres prestations quant aux addictions, au stress, à la sexualité, à la violence, au harcèlement moral, etc. : www.santebernoise.ch/ - Plateforme Santé destinée aux jeunes, en allemand uniquement : www.feel-ok.ch - Conseils de Pro Senectute en matière de santé pour les personnes âgées : be.prosenectute.ch > Qui sommes-nous > Consultation
Maladies transmissibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R savent comment se protéger contre les maladies infectieuses et en particulier contre les maladies sexuellement transmissibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Vaccinations, recommandations de l'OFSP - Tuberculose : transmission, mesures de précaution - COVID-19 : règles d'hygiène et de conduite - Maladies sexuellement transmissibles (en particulier le VIH/sida) : transmission, comportements à risque, mesures de précaution, centres de consultation et antennes 	<ul style="list-style-type: none"> - Guide de santé pour la Suisse, disponible en 18 langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Guide de santé > <u>Guide de santé pour la Suisse</u> - Plan de vaccination suisse : www.bag.admin.ch > Vivre en bonne santé > Promotion de la santé et prévention > Vaccinations et prophylaxie > <u>Plan de vaccination suisse</u> - Brochure « Un bon départ dans la vie », chapitre relatif aux vaccins, disponible en 10 langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > <u>Un bon départ dans la vie</u> - Fiche d'information sur la tuberculose, disponible en 19 langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Maladies pulmonaires > <u>Fiche d'information Tuberculose</u> - Informations sur la santé pour les requérants d'asile, en 37 langues : www.medic-help.ch/fr - Informations en plusieurs langues sur le coronavirus : https://www.migesplus.ch/fr > Informations sur la santé > <u>Afficher toutes les publications</u> - Informations et fiches PDF sur les maladies sexuellement transmissibles, disponibles en 11 langues : www.sex-i.ch/fr > <u>Infections sexuellement transmissibles</u> -

Caisse-maladie	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent leur modèle d'assurance en cas de maladie ou d'accident. - Les N/AP/R savent quels coûts reviennent aux assurés et ceux qui sont pris en charge par l'aide sociale. 		<ul style="list-style-type: none"> - Modèles d'assurance - Réduction des primes - Couverture de l'assurance de base - Participation aux frais des assurés : franchise, quote-part, contribution aux frais de séjour hospitalier - Prise en charge des frais de maladie et de santé non couverts conformément à la LASoc et à la LAAR 	<ul style="list-style-type: none"> - Guide de santé pour la Suisse, disponible en 18 langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Guide de santé > Guide de santé pour la Suisse - Manuel de la BKSE, fiches sur les frais de maladie et de santé non couverts : www.handbuch.bernerkonferenz.ch/fr/home/ - Recueil des lois bernoises : www.belex.sites.be.ch/ : LASoc (RSB 860.1) ; LAAR (RSB 861.1) - Brochure d'information à l'intention des N, AP et R disponible en plusieurs langues : www.asyl.sites.be.ch > Documents > Formulaires et aide-mémoire > Réglementations cantonales : l'essentiel en bref
Prévention	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R sont sensibilisés à l'importance de la prévention dans le domaine de la santé. - Les N/AP/R connaissent les offres de promotion de la santé dans le canton de Berne. - Les N/AP/R reçoivent des informations sur la manière de promouvoir sa santé au quotidien. 	X	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention, facteurs en lien avec la santé, mode de vie sain - Offres de base, programmes d'action et projets de promotion de la santé dans le canton de Berne - Activité physique au quotidien 	<ul style="list-style-type: none"> - Offres de promotion de la santé dans le canton de Berne : www.be.ch/dssi > Santé > Promotion de la santé et prévention - Guide de santé pour la Suisse, chapitre « Que faire pour rester en bonne santé ? » (pages 4 ss), disponible en 18 langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Guide de santé > Guide de santé pour la Suisse - Brochure de l'OFSP « Le mouvement, c'est la vie », disponible en 11 langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Activité physique > Le mouvement, c'est la vie
Alimentation saine	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent la pyramide alimentaire. - Les N/AP/R connaissent les 		<ul style="list-style-type: none"> - Groupes de denrées alimentaires, quantités recommandées, diversité - Repas quotidiens, boissons, eau du robinet 	<ul style="list-style-type: none"> - La pyramide alimentaire suisse (version courte), disponible en 11 langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Alimentation > La pyramide alimentaire suisse (version courte)

	principes de base d'une alimentation équilibrée.		<ul style="list-style-type: none"> - Repas avec des enfants ou avec la famille - Recommandations en fonction de l'âge 	
Violence domestique	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent ce qui caractérise la violence domestique. - Les N/AP/R savent que la violence domestique est punissable en Suisse. - Les N/AP/R connaissent les centres de consultation et les services d'assistance dans le domaine de la violence domestique. - Les N/AP/R savent ce qu'ils peuvent faire s'ils exercent la violence domestique ou s'ils en sont victimes ou si une personne de leur entourage est concernée. 		<ul style="list-style-type: none"> - Définition de la violence domestique - Procédure des autorités en cas de violence domestique, infractions poursuivies d'office - Numéros d'urgence - Centres de consultation et foyers pour femme - Programmes d'apprentissage et de conseils pour les auteurs de violence - Mariages ou partenariats forcés 	<ul style="list-style-type: none"> - Site du service bernois de lutte contre la violence domestique : www.pom.be.ch/fr > La Direction > Portrait de la Direction > <u>Service bernois de lutte contre la violence domestique</u> - Informations de la police cantonale bernoise sur la violence domestique : www.police.be.ch/fr > Thèmes > Délits et crimes > Violences > Violence domestique - Brochure « Que faire en cas de violence domestique ? », disponible en français et allemand : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Prévention de la violence > <u>Que faire en cas de violence dans le partenariat, le mariage et la famille</u> - Page internet de la ville de Berne sur le mariage forcé, en allemand uniquement : www.bern.ch > Themen > Ausländerinnen und Ausländer > Integration und Migration > <u>Zwangsheirat und Zwangsehe</u> - Site internet du service spécialisé sur le mariage forcé : www.mariageforce.ch
Soins dentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R sont sensibilisés à l'importance des soins dentaires et 	X	<ul style="list-style-type: none"> - Soins au quotidiens, conseils et astuces - Traitements des lésions dentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Clip vidéo muet de la Croix-Rouge suisse sur l'hygiène dentaire : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Santé dentaire > <u>Dents saines - astuces et conseils</u>

	des coûts pouvant résulter d'une mauvaise hygiène dentaire.		<ul style="list-style-type: none"> - Soins et santé dentaires des enfants - Coûts non couverts par les caisses-maladie 	<ul style="list-style-type: none"> - Guide de santé pour la Suisse, chapitre relatif aux soins dentaires (pages 29 ss), disponible en 18 langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Guide de santé > Guide de santé pour la Suisse - Fiche d'information sur les lésions dentaires (caries), disponible en allemand et 5 autres langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Warum Sie Zahnschäden (Löcher) behandeln lassen - Brochure « Des dents saines nous ont été données par la nature... », disponible en 14 langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Soins dentaires > Des dents saines nous ont été données par la nature...
Addictions	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les signes typiques d'une dépendance. - Les N/AP/R savent vers qui se tourner en cas de question. 		<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les signaux d'alarme chez soi ou chez ses proches - Offres de conseils et d'information anonymes et personnalisées : centres de consultation sur les dépendances, plateformes en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> - Brochure « Protégez votre santé », disponible en 10 langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Alcool > Protégez votre santé - Dépliant « Proche d'une personne dépendante: que faire? », disponible en 11 langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Alcool > Proche d'une personne dépendante: que faire? - Informations et consultations en ligne sur les addictions : www.safezone.ch/fr - Plateforme en ligne « Vieillesse et addictions » : www.addictions-et-vieillessement.ch - Site internet de la fondation Santé bernoise : www.santebernoise.ch - Site internet de CONTACT Fondation Aide Addiction : www.contact-suchthilfe.ch/fr - Site internet de la Croix-Bleue Berne : www.blaueskreuzbern.ch
Grossesse, accouchement	- Les N/AP/R savent que certaines prestations médicales liées à la grossesse sont		<ul style="list-style-type: none"> - Prestations des caisses-maladie : examens préventifs, cours de préparation à l'accouchement, naissance et post-partum, conseil en 	<ul style="list-style-type: none"> - Guide de santé pour la Suisse, chapitre « Grossesse et accouchement » (pages 34 ss), disponible en 18 langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Guide de santé > Guide de santé pour la Suisse

	<p>couvertes par les caisses-maladie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les offres de conseil et de soutien relatives à la grossesse, à l'accouchement et au planning familial. - Les N/AP/R savent que les femmes qui travaillent ont certains droits avant et après la naissance. 	<p>allaitement et suivi, visites à domicile, interruption de grossesse</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien et conseils des médecins de famille et sages-femmes, cours de préparation à l'accouchement, services de consultation en santé sexuelle et planning familial, centres de puériculture - Mères qui travaillent : protection de la maternité, congé maternité, travail après la naissance 	<ul style="list-style-type: none"> - Cours de préparation à la naissance destinés aux migrantes, disponible en 14 langues : www.mamamundo.ch/fr > Informations > Mamamundo Berne - Centre de puériculture dans le canton de Berne : www.mvb-be.ch/fr - Les centres de consultation en matière de grossesse et de planning dans le canton de Berne : www.be.ch/dssi > Famille > Consultation et autres prestations de conseil pour familles et couples > Planning familial - Moteur de recherche permettant de trouver un centre de conseil : https://www.sante-sexuelle.ch > Conseil - Site internet d'Aide Sida Berne, conseils et informations sur le VIH et la sexualité : www.ahbe.ch/fr/home.html - Plateforme d'informations sur la santé sexuelle, disponible en 11 langues : www.sex-i.ch/fr - Informations et conseils en ligne pour les jeunes autour de la sexualité, disponible en allemand, anglais et langue simplifiée : www.lilli.ch - Site du SECO, informations sur la maternité www.seco.admin.ch/seco/fr > Travail > Conditions de travail > Protection de la maternité
Santé psychique	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les signaux d'alarme d'une crise psychique. - Les N/AP/R savent comment préserver et renforcer leur santé psychique. - Les N/AP/R connaissent les offres de soutien en cas de difficultés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Signaux d'alarme pour les personnes touchées ainsi que leurs proches - Dix pistes pour prendre soin de sa santé mentale - Services de consultation et prestations thérapeutiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Plateforme en ligne sur la santé psychique (signes avant-coureurs, 10 pistes, liste des offres de soutien dans le canton de Berne), disponible en 11 langues : www.psy.ch/fr - Plateforme Santé destinée aux jeunes, en allemand uniquement : www.feel-ok.ch - Dépliant « Comment rester en bonne santé ? », disponible en 11 langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Dépression > Comment rester en bonne santé ? - Programme d'action cantonal bernois en faveur de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique des enfants et des adolescents : www.gesundheitsfoerderung-be.ch/fr

Domaine « Travail »				
Sous-domaines	Objectifs d'apprentissage	Contenus	Ressources	
Recherche d'emploi, candidature	- Les N/AP/R connaissent les possibilités d'emploi liées à leur statut.	X	- Limitations de l'autorisation d'exercer un emploi pour les personnes relevant du statut N	- Prescriptions en cas de prise d'emploi des personnes requérant l'asile : www.pom.be.ch/pom/fr > Migrations > Travail > <u>Travail avec permis N (requérant d'asile)</u>
	- Les N/AP/R savent comment leur partenaire régional peut les aider dans leur recherche. - Les N/AP/R connaissent les différentes manières de chercher un emploi et la procédure à suivre en cas de candidature et d'embauche. - Les N/AP/R savent ce qu'est un dossier de candidature et ce qu'il contient.	X	- Procédure d'annonce de prise d'emploi des AP/R - Information sur les mesures du partenaire régional dans le domaine de l'insertion professionnelle, du placement et du coaching professionnel - Recherche d'emploi en ligne ou par contacts directs - Déroulement d'une procédure d'embauche (dossier, entretien, essais, conclusion du contrat) - Contenu d'un dossier de candidature	- Procédure d'annonce de prise d'emploi des AP/R : www.pom.be.ch/pom/fr > Migrations > Travail > <u>Travail avec permis F et B</u> - Brochure d'information à l'intention des N, AP et R disponible en plusieurs langues : www.asyl.sites.be.ch > Documents > Formulaires et aide-mémoire > <u>Réglementations cantonales : l'essentiel en bref</u> - Site du canton d'Argovie, onglet « Trouver du travail », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch - Guide candidatures personnes réfugiées et admises à titre provisoire : www.arbeitsintegrationschweiz.ch/fr > Documentation > <u>Outils pratiques > Aide-mémoire dossier de candidatures réfugiés/admis provisoires</u> - Informations relatives à la recherche et à la candidature à un emploi ou à une place d'apprentissage, disponible en 12 langues : www.orientation.ch > Informations en langues étrangères - Panneau d'information sur la société suisse, disponible en 4 langues : stadt-zuerich.ch/aoz > Verständigung & Soziale Integration > Erstinformation > <u>Info-Plakate: Swiss Skills</u>
Droit du travail	- Les N/AP/R connaissent approximativement leurs principaux droits et leurs		- Contrat de travail, droit aux vacances, jours fériés, durée maximale du travail, droit à un certificat de travail, droit au maintien du paiement du salaire en cas	- Site du canton d'Argovie, onglets « Travail » > « Droits et obligations », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch - Site du SECO, informations sur la protection des travailleurs : www.seco.admin.ch/seco/fr > Travail > Conditions de travail > <u>Protection des travailleurs</u>

	<p>obligations en tant que travailleurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R savent à qui s'adresser en cas de questions relatives au droit du travail. 		<p>de maladie ou d'accident, protection de la maternité, préavis et protection contre le congé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salaire brut/net, cotisations aux assurances sociales, salaire minimal, convention collective de travail, impôts perçus à la source - Personne ou service responsable des questions liées au droit du travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorités de conciliation : www.justice.be.ch/justice/fr > La justice > Organisation > Juridiction civile > Qui sommes-nous? > <u>Autorités de conciliation</u>
Attentes à l'égard des travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R savent ce qui est attendu d'eux en tant que travailleurs. - Les N/AP/R savent quel comportement adopter dans leur environnement de travail. 		<ul style="list-style-type: none"> - Importance de la ponctualité - Annonce en cas de maladie ou d'absence, certificat médical - Pose de jours de vacances et de congé - Communication avec la hiérarchie et les collègues 	
Liens avec l'aide sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R savent que l'exercice d'une activité lucrative fait partie des exigences d'intégration au niveau cantonal. - Les N/AP/R savent qu'ils sont obligés de participer aux programmes d'occupation et aux 	X	<ul style="list-style-type: none"> - Obligation de contribuer activement à l'intégration - Obligation de subvenir ses besoins, d'apprendre une langue officielle et d'acquérir une formation - Eventuelles sanctions en cas de non-respect des obligations 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil des lois bernoises : www.belex.sites.be.ch/ : LAAR (RSB 861.1) - Brochure d'information à l'intention des N, AP et R disponible en plusieurs langues : www.asyl.sites.be.ch > Documents > Formulaires et aide-mémoire > <u>Réglementations cantonales : l'essentiel en bref</u>

	mesures d'insertion.			
--	-------------------------	--	--	--

Domaine « Formation »			
Sous-domaines	Objectifs d'apprentissage et consignes pour première information	Contenus	Ressources
Système éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les grandes lignes du système éducatif bernois. - Les N/AP/R connaissent l'importance d'une formation post-obligatoire. - Les N/AP/R savent qu'il est important d'avoir des connaissances linguistiques pour accéder aux offres de formation. 	<p>X</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système scolaire et filières pour adolescents et jeunes adultes - Filières accessibles aux personnes de plus de 25 ans - Lien entre formation et autonomie financière sur le long terme - Importance de l'apprentissage des langues, exigences linguistiques des filières <p>X</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Site du canton d'Argovie, onglet « Ecole et formation », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch - Fiches d'information en 12 langues sur le système éducatif (école obligatoire, système de formation, formation professionnelle initiale, formations scolaires, reconnaissance des diplômes, importance des connaissances linguistiques, etc.) : www.orientation.ch/dyn/show/1418 > Informations en langues étrangères
Formations et perfectionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les différentes possibilités de formations et de perfectionnement. - Les N/AP/R savent où ils peuvent s'informer sur les offres existantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cours et stages - Diplômes professionnels pour adultes - Compétences de base (langues, mathématiques, TIC) requises pour l'accès à des formations et au perfectionnement - Centres d'orientation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations et offres de formation et perfectionnement, site internet disponible en 12 langues et banque de données : www.orientation.ch/dyn/show/1418 > Rechercher une formation - Diplômes professionnels pour adultes : www.biz.erz.be.ch/biz_erz/fr/index.html > Gestion de carrière - Aperçu des offres > Diplômes professionnels pour adultes - Centres d'orientation professionnelle : www.biz.erz.be.ch/biz_erz/fr/index.html

Domaine « Finances et achats »			
Sous-domaines	Objectifs d'apprentissage et consignes pour première information	Contenus	Ressources
Prestations de l'aide sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les principes de base de l'aide sociale. - Les N/AP/R savent quelles prestations ils reçoivent et les conditions à remplir. - Les N/AP/R connaissent leurs droits et leurs devoirs en tant que bénéficiaires de l'aide sociale (voir domaine « Droits et obligations »). 	<ul style="list-style-type: none"> X - Principe de subsidiarité - Objectifs de l'aide sociale - Mesures d'aide sociale - Prestations selon la LASoc et la LAAR, minimum vital, besoin de première nécessité, loyer, caisse-maladie - Supplément d'intégration, franchise sur le revenu, prestations circonstanciées, allocations de motivation - Sanctions possibles en cas de violation des obligations 	<ul style="list-style-type: none"> - Brochure de la BKSE « L'aide sociale – en bref et en clair » : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > <u>L'aide sociale – en bref et en clair</u> - Information de l'OCA : www.kkf-oca.ch/fr > Thèmes > <u>Aide sociale (en matière d'asile)</u> - Manuel de la BKSE, fiches sur la subsidiarité, sur les droits et les devoirs ainsi que sur les réductions : www.handbuch.bernerkonferenz.ch/fr/home - Recueil des lois bernoises : www.belex.sites.be.ch/ : LASoc (RSB 860.1) ; LAAR (RSB 861.1) ; OAAR (RSB 861.111) - Brochure d'information à l'intention des N, AP et R disponible en plusieurs langues : https://www.asyl.sites.be.ch/ > Documents > Formulaire et aide-mémoire > Réglementations cantonales : l'essentiel en bref
Compte bancaire, impôts	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R savent pourquoi il est important d'avoir un compte bancaire. - Les N/AP/R savent quels documents sont à conserver. - Les N/AP/R connaissent les 	<ul style="list-style-type: none"> X - Frais de tenue des comptes, intérêts, cartes de crédit et de débit - Système fiscal suisse : impôt fédéral, cantonal et communal, impôt sur le revenu et la fortune, impôt à la source, impôt sur la consommation, impôt sur la 	<ul style="list-style-type: none"> - Site du canton d'Argovie, onglets « Compte et transactions financières » et « Impôts », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch - Explications sur les différents types d'impôts : www.ch.ch/fr > A-Z > <u>Payer des impôts</u> - Page d'information de l'OCA sur l'asile sur l'imposition à la source, en allemand uniquement : https://www.kkf-oca.ch/wp-content/uploads/FI_Quellensteuer.pdf - Simulateur d'impôts de l'Administration cantonale des finances : www.sv.fin.be.ch > Calculer vos impôts

	<p>grandes lignes du système d'imposition en Suisse.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R sont informés de l'assujettissement à l'impôt à la source. - Les N/AP/R savent qu'ils sont soumis à la taxation ordinaire à certaines conditions. 		<p>possession et sur la dépense, impôt paroissial</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assujettissement à l'impôt à la source : retenue sur le salaire, barèmes - Taxation ordinaire : déclaration d'impôt, versement des mensualités, décompte final, barèmes 	
<p>Autonomie financière</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent l'importance de l'autonomie financière pour la réussite du processus d'intégration. - Les N/AP/R connaissent l'importance des connaissances linguistiques et de l'acquisition d'une formation pour atteindre l'autonomie financière. - Les N/AP/R connaissent des 	<p>X</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomie financière, l'un des principaux objectifs d'intégration fixés dans la LAAR - Lien entre les connaissances linguistiques et les possibilités de formation ainsi qu'entre formation et insertion durable sur le marché de l'emploi - Budget, applications et modèles y afférents - Gestion personnelle : documents importants et conseils pour les conserver - Factures : bulletin de versement, délais de paiement, rappels, poursuites 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil des lois bernoises : www.belex.sites.be.ch/ : LAAR (RSB 861.1) - Fiche d'information « Formation et compétences linguistiques », disponible en 12 langues : www.orientation.ch/dyn/show/1418 > Informations en langues étrangères > Français > Autres thèmes > Fiche d'information 15 - Calculateur de budget proposé par Caritas : www.caritas-dettesconseil.ch/fr/home.html > Planification du budget > Calculez votre budget - Modèles de budget et appli : www.budgetberatung.ch/Budget-Conseils - Conseils pour gérer son argent : www.budgetberatung.ch/fr > Conseils / informations > Articles sur les thèmes consacrés au budget > L'ordre fait gagner du temps, des nerfs et de l'argent - Site du canton d'Argovie, onglets « Compte et transactions financières » et « Dettes », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch - Association <i>Berner Schuldenberatung</i> (services de consultation dans le canton de Berne), en allemand uniquement : https://www.schuldeninfo.ch/

	<p>méthodes simples pour contrôler leurs dépenses.</p> <ul style="list-style-type: none">- Les N/AP/R savent quels documents relatifs aux finances sont à conserver.- Les N/AP/R savent comment payer des factures.- Les N/AP/R savent ce qu'il se passe si des factures restent impayées.- Les N/AP/R savent où trouver de l'aide en cas de dettes.	<ul style="list-style-type: none">- En cas de dettes : crédits, leasing, factures de téléphone portable- Services de consultation et pages internet relatives aux dettes	<ul style="list-style-type: none">- Service de consultation de Caritas en matière de dettes : www.caritas-schuldenberatung.ch/fr/home.html
--	---	---	--

<p>Bonne gestion des coûts</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les principes de base pour gérer son argent. - Les N/AP/R connaissent les astuces pour économiser au quotidien. - Les N/AP/R connaissent les astuces pour une gestion du ménage économe et écologique (voir domaine « Logement et voisinage »). 	<ul style="list-style-type: none"> - Planification des achats hebdomadaires - Comparaisons de prix, promotions et réductions - Epicerie Caritas, La Trouvaille, brocantes - CarteCulture - <i>Repair Cafés</i> - Emprunter au lieu d'acheter : bibliothèques, ludothèques, bibliothèques d'objets (<i>Leihbars</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - Dix règles d'or pour faciliter la gestion des finances, disponibles en 15 langues : www.caritas.ch/fr > Trouver de l'aide > Education financière > <u>Règles d'or</u> - Site du canton d'Argovie, onglet « Vivre avec peu d'argent », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch - Aliments à prix avantageux : www.epiceriecaritas.ch/fr/accueil.html - Magasin de seconde main de la CRS : www.srk-bern.ch/fr > A votre service > <u>Magasin de seconde main la trouvaille CRS</u> - Réductions avec la CarteCulture : www.carteculture.ch/canton-de-berne/offres/trouver-une-offre - Site internet des <i>Repair Cafés</i> en Suisse (le canton de Berne en compte 28) : www.repair-cafe.ch/fr - Location d'outils, d'appareils électroniques et d'objets d'usage courant, en allemand uniquement : www.leihbar.ch - Location d'outils, d'appareils électroniques et d'objets d'usage courant à Thoun, en allemand uniquement : www.lerchenfeld-kostbar.ch/leihbar/ - Bourses aux vêtements pour enfants dans le canton de Berne, en allemand uniquement : www.kindex.ch/kt-bern - Brocantes dans le canton de Berne, en allemand uniquement : www.brockisearch.ch > Brockenhäuser > <u>Bern</u> - Carte des bibliothèques dans le canton de Berne : www.bibliobe.ch/fr > Bibliothèques > <u>Plan</u> - Liste des ludothèques : www.ludo.ch/fr > <u>Liste des ludothèques</u>
--------------------------------	--	---	---

Domaine « Communication et usages »				
Sous-domaines	Objectifs d'apprentissage et consignes pour première information		Contenus	Ressources
Comportement, usages au quotidien	- Les N/AP/R savent qu'ils sont tenus de respecter la sécurité et l'ordre publics ainsi que d'observer les valeurs de la Constitution fédérale.	X	- Respect de la sécurité et de l'ordre publics ainsi que des valeurs de la Constitution fédérale (objectif d'intégration fixé à l'art. 4 LAAR)	- Recueil des lois bernoises : www.belex.sites.be.ch/ : LAAR (RSB 861.1) - « Vivre ensemble en toute sécurité en Suisse », vidéo de la Police cantonale bernoise, disponible en 9 langues : www.youtube.com/user/PoliceBern/videos - Informations de la Police cantonale bernoise pour les migrants et migrantes, disponibles en 9 langues : https://www.police.be.ch/fr/ > Prestations > Aperçu > Formations, exposés et conseils > Echange interculturel - créer le lien > Documentation « Ensemble en sécurité dans le canton de Berne » en différentes langues
	- Les N/AP/R connaissent les principales règles de conduite et les usages. - Les N/AP/R sont informés de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes (voir domaine « Droits et obligations »).	X	- Droits fondamentaux conformément à la Constitution fédérale - Comportement dans l'espace public et les transports publics, habitudes vestimentaires, sphère privée	- Brochure du SEM « Bienvenue en Suisse » disponible en 12 langues, en particulier le chapitre « Cohabiter » : sem.admin.ch > Publications & services > Publications > Bienvenue en Suisse - Panneau d'information sur la société suisse, disponible en 4 langues : stadt-zuerich.ch/aoz > Verständigung & Soziale Integration > Erstinformation > Info-Plakate: Swiss Skills - Dépliant illustré du canton de Lucerne sur les règles de conduite et les usages, en allemand uniquement : www.disg.lu.ch > Themen > Integration von Zugewanderten > Publikationen > Informationen für Zugewanderte > Flyer « Grundregeln für das Zusammenleben » - Site du canton d'Argovie, onglet « Ainsi fonctionne la Suisse », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch - Dépliant de BERNMOBIL illustrant à l'aide de pictogrammes le comportement à adopter dans les transports en commun, en allemand uniquement : www.bernmobil.ch > Angebote & Services > Dienstleistungen > Sicherheit & Sauberkeit > Zäme geits!
Manières de saluer, politesse	- Les N/AP/R connaissent les		- Saluer et prendre congé : tournures	- Site du canton d'Argovie, onglet « Ainsi fonctionne la Suisse », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch

	<p>manières de saluer les plus courantes.</p> <ul style="list-style-type: none">- Les N/AP/R savent que la ponctualité est très importante en Suisse.		<p>courantes, poignées de main, respect de la distance</p> <ul style="list-style-type: none">- Importance de la ponctualité	<ul style="list-style-type: none">- Liste des manières de saluer courantes et des usages, disponible en allemand et anglais : www.auswandern-schweiz.net > Schweiz erleben > <u>Knigge für die Schweiz</u>
--	---	--	---	--

Domaine « Enfants et éducation », seulement pour les (futurs) parents				
Sous-domaines	Objectifs d'apprentissage et consignes pour première information	Contenus	Ressources	
Accueil extrafamilial, développement de la petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les diverses structures d'accueil extrafamilial. - Les N/AP/R savent que la garde extrafamiliale des enfants contribue au développement des enfants. - Les N/AP/R savent ce dont les enfants ont besoin pour s'épanouir. - Les N/AP/R connaissent des astuces afin d'encourager le développement des enfants au quotidien. - Les N/AP/R connaissent les offres de développement de la petite enfance dans leur région. 	X	<ul style="list-style-type: none"> - Crèches, parents de jour, foyers de jour pour les enfants d'âge scolaire, écoles à journée continue - Importance de la ou des langue(s) maternelle(s) et de l'immersion rapide dans la langue locale - Importance de l'activité physique - Bon développement : prise en charge, relations, attachement - Groupes de jeux, rencontres pour les familles, rencontres de quartier, offres pour parents et enfants, petits:pas - Centres de puériculture, service psychologique enfants et adolescent-e-s - Application «parentu» destinée aux parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Site du canton d'Argovie, onglet « Etre parents », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch - Informations sur la prise en charge extrafamiliale, portail Famille du canton de Berne : www.fambe.sites.be.ch/fr > Guide des familles > Prise en charge extrafamiliale - Informations sur le développement de la petite enfance, portail Famille du canton de Berne : www.fambe.sites.be.ch/fr > Guide des familles > Développement de la petite enfance - 65 courts métrages sur l'apprentissage au quotidien dans la petite enfance : www.enfants-4.ch/fr/start - Plateforme comptant de nombreuses ressources utiles (connaissances de base, matériel d'apprentissage, liens) sur le développement de la petite enfance à destination des parents ayant un faible niveau d'éducation, portraits au format audio (dans la langue maternelle) : www.contakt-enfance.ch/fr/page-d-accueil.html - Flyer « Le lien fait la force » contenant des conseils pour les parents, disponible en 16 langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Le lien fait la force - Brochure de la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC) « Prêt pour l'école enfantine », disponible en 16 langues : www.erz.be.ch/fr > Ecole obligatoire y c. Ecole enfantine > L'école obligatoire bernoise > Cycle d'entrée > Prêt pour l'école enfantine > Traductions - Moteur de recherche pour des offres destinées aux enfants et parents, portail Famille du canton de Berne : www.fambe.sites.be.ch/fr > Offres - Programme d'encouragement petits:pas, offres régionales du canton de Berne : www.a-primo.ch/fr > Offres > petits:pas > Sites - Centres de puériculture du canton de Berne : www.mvb-be.ch/fr

	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les offres de soutien dans leur région. 			<ul style="list-style-type: none"> - Service psychologique pour enfants et adolescents du canton de Berne : www.erz.be.ch/erz/fr/ > Service psychologique pour enfants et adolescents du canton de Berne - Brochure de l'INC « Grandir avec plusieurs langues », disponible en 17 langues : www.erz.be.ch/fr/ > Ecole obligatoire y c. Ecole enfantine > Migration > Cours de langue et de culture d'origine (LCO) > Grandir avec plusieurs langues - Application pour les parents d'enfants âgés de 0 à 16 ans contenant des informations, films, et documents audio sur les thèmes de l'éducation, de la formation et de la santé, disponible en 13 langues : www.parentu.ch/
Rôle légal des parents	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent leurs droits et leurs obligations en tant que parents ainsi que les droits des enfants. - Les N/AP/R connaissent le rôle des APEA 	X	<ul style="list-style-type: none"> - Obligation d'entretien et de garantie du bien-être de l'enfant - Droit de garde : parents mariés, non mariés et séparés - Droits des enfants : bien-être de l'enfant, droit à une protection et à une assistance particulières, droit inhérent à la vie, à la survie et à un développement optimal, droit de participation, droit de non-discrimination - Tâches des APEA 	<ul style="list-style-type: none"> - Site du canton d'Argovie, onglet « Droits et devoirs des parents », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch - Informations de la Direction de l'intérieur et de la justice sur l'autorité parentale et l'entretien, ainsi que sur les tâches des APEA : www.jgk.be.ch/jgk/fr > Protection de l'enfant et de l'adulte > Protection de l'enfant relevant de l'autorité > Autorité parentale www.jgk.be.ch/jgk/fr > Protection de l'enfant et de l'adulte > Protection de l'enfant relevant de l'autorité > Entretien - Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfants, disponible en 14 langues : www.unicef.de/informieren/materialien/kinderrechtskonvention-verschiedene-sprachen
Jardin d'enfants, école	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R sont au courant de l'obligation scolaire et connaissent les grandes lignes du 	X	<ul style="list-style-type: none"> - Scolarité obligatoire, âge scolaire - Cycle d'entrée, degré primaire, degré secondaire I 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations à l'intention des parents sur l'école obligatoire du canton de Berne, disponible en 18 langues : www.erz.be.ch/fr/ > Ecole obligatoire y c. Ecole enfantine > L'école obligatoire bernoise > Informations pour les parents

	<p>système scolaire bernois.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R savent comment préparer leurs enfants à l'école. - Les N/AP/R savent ce que l'école attend d'eux. - Les N/AP/R connaissent les offres de soutien scolaire pour les enfants et parents. - Les N/AP/R connaissent les offres de cours de langue et de culture d'origine (LCO). 	<ul style="list-style-type: none"> - Allemand comme seconde langue et cours intensif régional PLUS (CIR+) - Collaboration entre les parents et le corps enseignant - Cours de langue et de culture d'origine (LCO) 	<ul style="list-style-type: none"> - Brochure de la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC) « Prêt pour l'école enfantine », disponible en 16 langues : www.erz.be.ch/fr > Ecole obligatoire y c. Ecole enfantine > L'école obligatoire bernoise > Cycle d'entrée > Prêt pour l'école enfantine > Traductions - Brochure de l'INC « Grandir avec plusieurs langues », disponible en 17 langues : www.erz.be.ch/fr > Ecole obligatoire y c. Ecole enfantine > Migration > Cours de langue et de culture d'origine (LCO) > Grandir avec plusieurs langues - Site du canton d'Argovie, onglet « Ecole obligatoire », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch - Panneau d'information sur la société suisse, disponible en 4 langues : stadt-zuerich.ch/aoo > Verständigung & Soziale Integration > Erstinformation > Info-Plakate: Swiss Skills
--	---	---	---

Domaine « Apprendre à connaître le canton et sa région »			
Sous-domaines	Objectifs d'apprentissage et consignes pour première information	Contenus	Ressources
Faire des achats	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les différentes possibilités d'achat au niveau local. - Les N/AP/R connaissent les heures habituelles d'ouverture des magasins. - (Les N/AP/R connaissent les astuces pour économiser de l'argent au quotidien, voir domaine « Finances et achats ».) 	<ul style="list-style-type: none"> - Centres commerciaux, supermarchés, magasins spécialisés, magasins à la ferme, marchés - Heures d'ouvertures habituelles, vente du soir, achats le week-end - Achats en ligne - Achats au meilleur prix (voir domaine « Finances et achats ») 	
Moyens de transport	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les transports publics de leur région. - Les N/AP/R savent où ils peuvent s'informer des horaires des transports publics. 	<ul style="list-style-type: none"> - Train, bus, tram et bateau dans la région - Communauté tarifaire Libero - Horaires en ligne et sur papier, panneaux d'affichage 	<ul style="list-style-type: none"> - Site des CFF : www.cff.ch - Application des CFF : www.cff.ch > Horaire > Applis d'horaire > https://www.sbb.ch/fr/horaire/horaires-mobiles.html - Site internet de la communauté tarifaire Libero : www.mylibero.ch/fr

Lieux de rencontre	<ul style="list-style-type: none">- Les N/AP/R connaissent les lieux de rencontre de différents groupes cible dans leur commune ou région.	<ul style="list-style-type: none">- Lieux de rencontre du quartier ou de la commune- Espaces de rencontre interculturels- Rencontres pour les femmes et les familles- Lieux de rencontre pour les enfants et les adolescents- Lieux de rencontre pour les personnes âgées- Lieux de rencontre des communautés religieuses	<ul style="list-style-type: none">- Site internet des rencontres interculturelles pour femmes dans le canton de Berne, en allemand uniquement : www.interkulturelle-frauentreffs.ch/index.html- Moteur de recherche pour des offres destinées aux enfants et parents, portail Famille du canton de Berne : www.fambe.sites.be.ch/fr > Offres > Activité- L'annuaire des services à la personne âgée : www.infosenor.ch/
--------------------	--	--	--

Domaine « Transports publics et privés »			
Sous-domaines	Objectifs d'apprentissage et consignes pour première information	Contenus	Ressources
<p>Systeme de transports publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent le principe de la communauté tarifaire Libero. - Les N/AP/R connaissent les lignes et les liaisons de transports publics de leur région. 	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté tarifaire Libero, zones et plan des zones - Lignes et liaisons utiles en fonction de la région et des besoins 	<ul style="list-style-type: none"> - Site des CFF : www.cff.ch - Application des CFF : www.cff.ch > Horaire > Applis d'horaire > Mobile CFF - Site internet de la communauté tarifaire Libero : www.mylibero.ch/fr
<p>Billets</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R savent comment acheter des billets. - Les N/AP/R connaissent les réductions pour les transports publics. 	<ul style="list-style-type: none"> - Acheter des billets au guichet, à l'automate, sur l'application - Abonnement demi-tarif, carte Junior et carte Enfant accompagné, billets dégriffés, carte journalière (de la commune) 	<ul style="list-style-type: none"> - Site des CFF : www.cff.ch
<p>Sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R savent comment contribuer à leur sécurité et celle de tous dans les transports. - Les N/AP/R connaissent les règles de circulation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils de sécurité : être attentif, adapter son comportement et sa tenue vestimentaire aux conditions de visibilité, chercher le contact visuel avec les autres usagers de la route - Alcool et circulation - Règles de circulation, signaux et panneaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Site de la Police cantonale bernoise, informations sur les piétons : www.alles-im-blick.police.be.ch/fr > Piétons - Conseils du BPA pour éviter les accidents, disponible en 4 langues : www.bfu.ch/fr > Route et trafic > En voiture - Informations de Touring Club Suisse (TCB) sur les règles de circulation : www.tcs.ch/fr > Tests, conseils & sécurité > Sécurité routière > Règles de circulation - Brochures à télécharger sur l'éducation routière : www.tcs.ch/fr > Tests, conseils & sécurité > Sécurité routière > Brochures et matériel

<p>Se déplacer à vélo</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R savent que le vélo est un moyen de transport répandu et bon marché. - Les N/AP/R savent où louer ou acheter un vélo à bas prix. 		<ul style="list-style-type: none"> - Circulation à vélo au quotidien et pendant le temps libre, pistes cyclables - Cours de vélo pour enfants et adolescents - Bourses aux vélos, vélos en libre-service 	<ul style="list-style-type: none"> - Trafic cycliste dans le canton de Berne : www.bve.be.ch/bve/fr > Mobilité > Mobilité douce > <u>Trafic cycliste</u> - Site du canton d'Argovie, onglet « A vélo / à pied », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch - Cours de vélo pour migrant-e-s : www.pro-velo-be.ch/fr > Activités et projets > <u>Cours pour migrant-e-s</u> - Calendrier des bourses aux vélos : www.pro-velo.ch/fr > Projets > <u>Calendrier des bourses aux vélos</u> - Aperçu des offres de partage de vélo : www.suisseenergie.ch/fr > Vivre et construire durablement > Mobilité > Vélo
<p>Se déplacer en voiture</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent la procédure d'obtention d'un permis de conduire. - Les N/AP/R sont au courant de l'obligation du port de la ceinture et savent comment assurer la sécurité des enfants. 		<ul style="list-style-type: none"> - Catégories de permis de conduire, obtenir un permis, échanger un permis étranger - Obligation du port de la ceinture de sécurité - Précautions pour les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations de l'Office de la circulation routière et de la navigation concernant les permis de conduire : www.svsa.pom.be.ch > Menu > <u>Permis de conduire et élèves conducteurs</u> - Brochure « Enfants en voiture », disponible en 10 langues : www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > <u>Enfants en voiture</u> - Site du canton d'Argovie, onglet « Auto / Moto », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch

Domaine « Sport et loisirs »			
Sous-domaines	Objectifs d'apprentissage et consignes pour première information	Contenus	Ressources
Activités sportives (associations locales, financement par l'aide sociale)	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R savent quelles activités sportives sont proposées dans leur région. - Les N/AP/R connaissent les conditions à remplir pour bénéficier du financement par l'aide sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Associations sportives régionales et locales, offres pour des groupes cibles spécifiques (enfants, adolescents, migrants, personnes âgées, personnes en situation de handicap) - Prestations de l'aide sociale destiné au financement d'activités sportives 	<ul style="list-style-type: none"> - Sites internet des communes - Offres de sport pour personnes en situation de handicap : www.sport.sites.be.ch > Adultes > <u>Sport pour personnes en situation de handicap</u> - Offres de la fondation IdéeSport à destination des enfants et adolescents : www.ideesport.ch/fr - Offres de Pro Senectute : be.prosenectute.ch/fr > Temps libre > <u>Sport et mouvement</u> - Recueil des lois bernoises : www.belex.sites.be.ch/ : LASoc (RSB 860.1) ; LAAR (RSB 861.1) ; OAAR (RSB 861.111)
Utilisation d'installations sportives	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R savent où se situent les installations sportives de leur région et comment elles peuvent être utilisées. - Les N/AP/R savent à quoi il faut être attentif lors de l'utilisation des installations sportives publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilités d'utilisation des installations accessibles au public (terrains de sport, piscines extérieures et couvertes, salles de gymnastique, parcoursvita, etc.) - Conditions ou règlement d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Sites internet des communes
Offres de loisirs (offres d'intégration)	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent différentes 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres interculturelles, de 	<ul style="list-style-type: none"> - Moteur de recherche des programmes d'intégrations : www.integrationsangebot.apps.be.ch/fr/ - Sites internet des communes

<p>locales, régionales, cantonales, financement par l'aide sociale)</p>	<p>prestations d'insertion sociale de leur région et savent où trouver plus d'informations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les conditions à remplir pour bénéficier du financement par l'aide sociale. 	<p>quartier, pour les familles, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail communautaire public et ecclésiastique - Clubs de loisirs - Organisations de la population issue de la migration - Communautés religieuses - Prestations de l'aide sociale destinées au financement d'activités sportives 	<ul style="list-style-type: none"> - Sites internet des paroisses - Listes des organisations dédiées à la population migrante et personnes clés : integration-be.ch/fr > Adresses > <u>Associations</u> - Programme « ça me dit marche ! » : www.sport.sites.be.ch > Adultes > Programmes > <u>ça me dit marche!</u> - Recueil des lois bernoises : www.belex.sites.be.ch/ : LASoc (RSB 860.1) ; LAAR (RSB 861.1) ; OAAR (RSB 861.111)
---	--	--	--

Domaine « Informatique et acquisition d'informations »			
Sous-domaines	Objectifs d'apprentissage et consignes pour première information	Contenus	Ressources
Utilisation des ordinateurs et smartphones	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R sont informés des possibilités d'accès aux ordinateurs et tablettes ainsi qu'au réseau sans fil et connaissent les conditions d'utilisation. - Les N/AP/R sont informés des risques liés à internet, aux smartphones et aux ordinateurs. - Les N/AP/R savent où ils peuvent recevoir de l'aide pour utiliser un ordinateur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Appareils électroniques et réseau sans fil dans le logement, postes de travail et réseau sans fil accessibles au public dans la région - Conditions d'utilisation pour les ordinateurs et le réseau sans fil (accessibles au public) - Protection de la sphère privée, protection des données, fraude en ligne - Compétences médiatiques : fiabilité de l'information, comportement des utilisateurs - Aide lors de l'utilisation d'un ordinateur : offres du partenaire régional et autres offres dans la région 	<ul style="list-style-type: none"> - Sites des communes - Offre de bibliothèques publiques - Prestations de conseils et de prévention des médias numériques : www.santebernoise.ch/ - Portail d'information consacré à la promotion des compétences médiatiques : www.jeunesetmedias.ch - Site ch.ch., reconnaître la désinformation en ligne : www.ch.ch/fr > A-Z > D > Désinformation - https://www.jeunesetmedias.ch/offres-conseils/commande-de-publications Bande dessinée « Tranches de vie connectées », disponible en 5 langues : https://www.migesplus.ch/fr > Afficher toutes les publications > Tranches de vie connectée
Applications, sites internet et portails utiles	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les sites internet et les applications utiles pour l'intégration et le quotidien. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sites internet et applications sur des thèmes du quotidien, l'intégration et l'actualité en Suisse (en plusieurs langues) 	<ul style="list-style-type: none"> - Plateforme d'informations sur la vie dans le canton de Berne : www.integration-be.ch/fr/ - Site du canton d'Argovie, informations sur la vie en Suisse, disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch - Plateforme d'information de la Confédération sur la vie en Suisse, disponible en 4 langues : www.ch.ch/fr

				<ul style="list-style-type: none">- Application « together – Vivre ensemble en Suisse », disponible en 7 langues : www.together-in-switzerland.ch/fr/- Actualité et dossiers thématiques suisses en 10 langues : www.swissinfo.ch/fr- Dictionnaire en langage simplifié, disponible en allemand, anglais, espagnol, italien et hongrois : hurraki.de/wiki/Hauptseite
--	--	--	--	---

Domaine « Intégration »			
Sous-domaines	Objectifs d'apprentissage	Contenus	Ressources
Offres du partenaire régional	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R savent quelles offres favorisant l'intégration sociale, professionnelle et linguistique sont mises à leur disposition par le partenaire régional. - Les N/AP/R connaissent les prérequis et les conditions pour utiliser ces offres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations sur les offres d'intégration sociale, professionnelle et linguistique - Conditions d'accès et autres (offres obligatoires et facultatives, réglementation de l'accès) 	
Sites internet utiles	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les principaux sites internet contenant des informations utiles pour l'intégration (voir également domaine « Informatique et acquisition d'informations »). 	<ul style="list-style-type: none"> - Sites d'information sur la vie en Suisse et dans le canton de Berne - Banques de données et aperçus des programmes d'intégration - Sites de la commune de domicile 	<ul style="list-style-type: none"> - Plateforme d'information sur la vie dans le canton de Berne : www.integration-be.ch/fr - Site du canton d'Argovie, informations sur la vie en Suisse, disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch - Plateforme d'information de la Confédération sur la vie en Suisse, disponible en 4 langues : www.ch.ch/fr - Base de données des programmes d'intégration sociale et professionnelle dans le canton de Berne : www.integrationsangebote.apps.be.ch/fr/ - Base de données des cours de langue pour migrants et migrantes dans le canton de Berne : www.weiterbildung-kurse.apps.be.ch/fr/prix-recherche.html - Dictionnaire en langage simplifié, disponible en allemand, anglais, espagnol, italien et hongrois : hurraki.de/wiki/Hauptseite - Sites des communes

Domaine « Etat et politique »			
Sous-domaines	Objectifs d'apprentissage et consignes pour première information	Contenus	Ressources
Constitution et droits fondamentaux	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent le rôle et certains des éléments importants de la Constitution. - Les N/AP/R connaissent les principaux droits fondamentaux et savent que ceux-ci valent pour toutes les personnes vivant en Suisse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Eléments de la Constitution : principes de l'activité de l'Etat régi par le droit, responsabilité individuelle et sociale, droits fondamentaux, citoyenneté et buts sociaux, collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes - Droits fondamentaux : dignité humaine, égalité (principe de non-discrimination, égalité entre les femmes et les hommes), protection contre l'arbitraire, droit à la vie et à la liberté personnelle, protection des enfants et des jeunes, droit d'obtenir de l'aide dans des situations de détresse, protection de la sphère privée, droit au mariage et à la famille, liberté de conscience et de croyance, libertés d'opinion et d'information 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil systématique du droit fédéral, Cst. : www.fedlex.admin.ch/fr > Recueil systématique > 1 Etat - Peuple – Autorités > 10 Constitution fédérale > <u>101 Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999</u> - Brochure du SEM « Bienvenue en Suisse » disponible en 12 langues, en particulier le chapitre « Cohabiter » (pages 7 et 8) : sem.admin.ch > Publications & services > Publications > <u>Bienvenue en Suisse</u> - Site du canton d'Argovie, onglet « Système politique », rubrique « Droits fondamentaux », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch

<p>Système politique, participation à la vie en Suisse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les grandes lignes de la collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes. - Les N/AP/R savent que la Suisse est un pays démocratique et connaissent le principe de la séparation des pouvoirs. - Les N/AP/R connaissent les moyens que les personnes étrangères ont pour participer à la vie en Suisse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fédéralisme, compétences de la Confédération, des cantons et des communes - Concept de la démocratie et de sa mise en application en Suisse - Pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire - Droit de vote et d'éligibilité, référendum, initiative, pétition - Partis, associations - Possibilités de participation : au sein de partis, dans des associations ou des commissions consultatives, par des pétitions, motion de participation pour les personnes étrangères (ville de Berne, Berthoud) 	<ul style="list-style-type: none"> - Brochure du SEM « Bienvenue en Suisse » disponible en 12 langues, en particulier le chapitre « Citoyens et citoyennes ont le dernier mot » (pages 9 ss) : sem.admin.ch > Publications & services > Publications > <u>Bienvenue en Suisse</u> - Site du canton d'Argovie, onglet « Système politique », disponible en 15 langues : www.hallo-aargau.ch - Découvrir la Suisse, informations sur le système politique suisse en 9 langues www.eda.admin.ch/aboutswitzerland/fr > Politique > Système politique - Informations relatives à la démocratie en Suisse, disponible en 5 langues : www.ch.ch/fr > <u>Démocratie</u> - Sites internet des communes
<p>Tâches des autorités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les tâches des autorités. - Les N/AP/R connaissent leurs droits et leurs obligations par rapport aux autorités. - Les N/AP/R connaissent les recommandations de comportement à l'égard de la police et des forces de l'ordre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tâches de la police, des autorités sociales (aide sociale, APEA, assurances sociales), autorités fiscales, offices des poursuites et des faillites, autorités de migration et contrôle des habitants - Obligations : obligation de participer, obligation d'informer, obligation de fournir des renseignements conformes à la vérité, 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorités cantonales : www.be.ch > Autorité / organisation > <u>Administration</u> - Informations de la police cantonale pour les migrants et les migrantes, disponible en 9 langues : www.police.be.ch/fr > Prestations > Formations, exposés et conseils > Echange interculturel – créer le lien > <u>Documentation « Ensemble en sécurité dans le canton de Berne »</u> en différentes langues - Service de consultation <i>Berner Rechtsberatungsstelle für Menschen in Not</i> : rechtsberatungsstelle.ch/fr/ - Organe de médiation de la ville de Berne : www.bern.ch/fr > Politique et administration > <u>Organe de médiation, protection des données des données</u>

	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R savent vers qui se tourner en cas de questions sur la collaboration avec les autorités. 		<p>obligation de se conformer aux directives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droits : droit d'être renseigné et droit d'être informé, droit d'être entendu - Recommandations de comportement envers la police - Service de consultation juridique, organe de médiation 	
Prévention de la radicalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Les N/AP/R connaissent les principaux signes de radicalisation. - Les N/AP/R savent vers qui se tourner en cas de questions relatives à la radicalisation. 		<ul style="list-style-type: none"> - Signes d'une potentielle radicalisation (liens avec des groupes radicaux, changement radical de personnalité, dévalorisation généralisée de la société, retrait social, rupture des contacts) - Aide en cas de questions : travailleurs sociaux, service spécialisé dans le domaine de la radicalisation et de la prévention de la violence 	<ul style="list-style-type: none"> - Service spécialisé radicalisation et prévention de la violence, page uniquement disponible en allemand : www.bern.ch > Themen > Sicherheit > Schutz vor Gewalt > Radikalisierung - Dépliant de la ville de Berne sur la radicalisation (en français) : www.bern.ch > Themen > Sicherheit > Schutz vor Gewalt > Radikalisierung > Leitfaden Radikalisierung allgemein - französisch - Dépliant de la ville de Berne sur l'extrémisme et la radicalisation en ligne, uniquement en allemand : www.bern.ch > Themen > Sicherheit > Schutz vor Gewalt > Radikalisierung > Leitfaden « Extrem online » - Brochure « Défi Violence », chapitre sur la radicalisation (à partir de la page 15) : www.police.be.ch/fr > Thèmes > Délits et crimes > Violence > Recommandations aux établissements de formation